



Dans ce premier
numéro de l'*Horizon*
du mois...

-  Bonne rentrée !
-  Assemblée
générale des
parents
-  Membres du
personnel de
l'école
-  Prise officielle des
présences du 30
septembre
-  Photos scolaires
-  Rencontres des
parents
-  Sécurité et
transport
-  Cellulaires à
l'école
-  Allergies sévères
-  Agenda scolaire
-  Communication
école-maison et
Clic école
-  Service de garde
-  Absence de votre
enfant

Bonne rentrée!

Chers parents,

Voici le premier journal l'*Horizon du mois* de l'année scolaire 2026-2027 ! Il vous parviendra à tous les débuts du mois de l'année. Vous pourrez y trouver des informations importantes sur la vie à l'école de votre enfant.

Les enfants ont maintenant commencé leur année scolaire et l'équipe-école est heureuse de les accueillir. Chaque membre du personnel travaille en fonction de la réussite des élèves tout en tenant compte de leurs besoins particuliers.

Nous travaillons très fort afin qu'ils évoluent dans un milieu sain, sécuritaire et agréable pour tous. Nous réviserons également notre projet éducatif pendant les prochains mois afin de s'assurer de répondre aux besoins des enfants et les mener vers la réussite.

Chaque année, l'école Ste-Luce évolue grandement en fournissant des services à l'élève et en s'assurant de créer de la nouveauté où le plaisir d'apprendre est toujours présent. Nous relancerons le *conseil étudiant* pour une quatrième année consécutive afin de faire participer les élèves aux décisions qui concernent leur école. Nous poursuivons également avec plaisir notre programme *Explo-Découvertes* qui tient à cœur aux élèves, aux membres du personnel et aux parents. Et sans oublier tous nos beaux projets enrichissants, dont *Poudlard à l'école* ! Nous continuons donc nos efforts afin d'assurer un milieu agréable pour tous les enfants !

Je tiens à vous souhaiter une belle année scolaire !

Judith Carrier, directrice

Assemblée générale des parents

L'Assemblée générale des parents aura lieu le **mercredi, 2 septembre 2026** dès 18h30 à la cafétéria de l'école (porte #1).

Cette assemblée doit se tenir obligatoirement avant le 30 septembre de chaque année scolaire.

Si vous souhaitez vous impliquer dans l'école de votre enfant, le conseil d'établissement est l'occasion de le faire. Trois postes sont en élection cette année.

Si vous souhaitez vous présenter à l'assemblée, vous devez nous en aviser en communiquant avec madame Gabrielle au poste 4400 (ou encore par le courriel de l'école).



Membres du personnel de l'école

Voici les membres du personnel de l'école Ste-Luce qui accompagneront vos enfants tout au long de la présente année scolaire.

- 👩‍🏫 Maternelle 4 ans : Mesdames **Jacqueline Filiatreault** et **Christine Isabel**
- 👩‍🏫 Maternelle 5 ans : Mesdames **Jessie Fontaine** et **Marianne Néron**
- 👩‍🏫 1^{re} année : Mesdames **Jessyka Litalien** et **Jennifer Gouin-Dubé**
- 👩‍🏫 2^e année : Mesdames **Jennifer Gouin-Dubé** et **Marie-France Binet**
- 👩‍🏫 3^e année : Mesdames **Josée-Anne Gagnon** et **Andréanne Carrier**
- 👩‍🏫 4^e année : Mesdames **Émilie Moreau** et **Audréane Prévost**
- 👩‍🏫 5^e année : Mesdames **Marie-Michèle Lessard** et **Karelle Francoeur**
- 👩‍🏫 6^e année : Mme **Karelle Francoeur** et monsieur **Nicolas-Guillaume Jalbert-Perron**
- 👩‍🏫 7^e année : Mme **Renée Croteau-Paradis**
- 👩‍🏫 Anglais : M. **Denis Nadeau** : préscolaire, 1^{re} à la 4^e année et 701
- 👩‍🏫 Anglais : Mme **Andie Jacques** : groupes 501 et 560
- 👩‍🏫 Musique : M. **Éric Martineau** : 1^{re} à la 4^e année et 701
- 👩‍🏫 Art dramatique et arts plastiques : **Patrice Baillargeon**
- 👩‍🏫 Éducation physique : M. **Joël Payeur** : maternelle 5 ans à la 5-6^e année
- 👩‍🏫 Éducation physique : Mme **Anne-Pier Rajotte** : maternelle 4 ans, 601 et 701
- 👩‍🏫 CCQ, sciences, mesures de soutien, francisation : Mme **Crystal Bisson**
- 👩‍🏫 Orthopédagogie : Mesdames **Andréanne Lehoux** et **Annie-Pier Brousseau**
- 👩‍🏫 TES : Mesdames **Roxane Bouffard-Burnand**, **Stéphanie Grondin**, **Tania Béliveau**, **Nancy Cloutier**, **Marie Michèle Jean** et **Rosalie Gourde**
- 👩‍🏫 Conseillère en rééducation : Mme **Audrey Marcoux**
- 👩‍🏫 Surveillants d'élèves : Mesdames **France Beauregard**, **Julie Bussièrès**, **Morane Bruneau**, **Jany Demers**, **Maryse Poulin**, et monsieur **Miguel Belzil**
- 👩‍🏫 Service de garde : Mesdames **Fabienne Grégoire**, **Annick Sévigny**, **Julie Cournoyer**, **Myriam Landry** et **Céline Jacques**
- 👩‍🏫 Conciergerie : Mme **Mélodie Leduc**
- 👩‍🏫 Secrétariat : Mme **Gabrielle Lapointe**
- 👩‍🏫 Direction : Mme **Judith Carrier**

Prise officielle des présences du 30 septembre

Chaque année, la prise de présences officielle pour le MEQ se fera mercredi, le 30 septembre. **Il est très important que les enfants soient présents à l'école** lors de cette journée. Si vous prévoyez une absence, veuillez nous aviser dès que possible.

Présences



Photos scolaires

La prise des photos scolaires aura lieu les **16 et 17 septembre**. Nous vous aviserons préalablement du moment exact où la photo sera prise pour chaque classe.

La photographe cette année sera madame Stéphanie Côté.

Soyons prêts !



Rencontres des parents

Une rencontre de parents est prévue par chaque titulaire.

- ✚ **Mardi, 8 septembre : 1^{re}, 2^e et 3^e année** (porte # 4)
(Mesdames Jessyka, Jennifer, Marie-France, Josée-Anne et Andréanne)
- ✚ **Mercredi, 9 septembre : 4^e, 5^e, 6^e et 7^e année** (porte #2)
(Mesdames Émilie, Audréane, Marie-Michèle, Karelle, Renée et monsieur Nicolas)

Toutes les rencontres débutent à **18h** et se déroulent dans le local du titulaire.

Merci de votre présence !

Sécurité et transport

Comme vous le savez, plusieurs autobus scolaires circulent autour de l'école. Si vous devez venir chercher votre enfant, **nous vous demandons de vous stationner sur la rue Hamel** et attendre votre enfant près du stationnement. **Les autobus ont la priorité de stationnement sur la rue St-Thomas, vous ne devez pas vous stationner dans cette rue.** Et n'oubliez pas ! Si un membre de votre famille doit venir chercher votre enfant et qu'il ne prendra pas l'autobus, il est nécessaire d'avertir le secrétariat (madame Gabrielle au poste 4400) **avant**

13h. Sinon, nous ne pourrions le laisser partir sans autorisation.

Les élèves qui voyagent à pied ou qui doivent rejoindre un parent qui vient les chercher doivent également sortir par la rue Hamel. Nous vous demandons votre collaboration à ce sujet. La sécurité de nos élèves et de vos enfants est primordiale.



Le cellulaire à l'école

Les règles concernant le cellulaire et les appareils électroniques sont prescrites par le ministère. Cela étant dit, le cellulaire n'était déjà pas autorisé à notre école (tel qu'indiqué dans l'agenda). Sachez qu'il est interdit à l'école et sur les terrains de l'école. La même règle s'applique pour les montres intelligentes, les tablettes, etc.

Cependant, si votre enfant utilise un appareil dans l'autobus, sachez qu'il a le droit de le faire. Mais dès son arrivée à l'école, il doit le mettre dans son sac à dos et ne pas le ressortir avant son départ en autobus en fin de journée.

Si votre enfant ne respecte pas la règle, l'appareil sera saisi et nous communiquerons avec vous. L'appareil lui sera remis à la fin de la journée. Advenant que le geste se produise à nouveau, vous devrez vous déplacer pour venir chercher l'appareil en question.

Sachez que tous les élèves recevront ces informations cette semaine.

Nous vous remercions de votre collaboration à ce sujet.



Club des petits déjeuners

Vous pouvez inscrire votre enfant via le courriel que vous avez reçu à ce sujet.

Allergies sévères

Nous vous rappelons que l'école Ste-Luce est une école sans noix et sans arachides. Tout aliment contenant des traces de ces produits est défendu. Il en va de la sécurité et de la vie de certains de nos élèves. Merci de votre vigilance et de votre collaboration.



Agenda scolaire



Les élèves de la 3^e à la 7^e année ont reçu le nouvel agenda scolaire. Il contient des informations importantes sur le fonctionnement de l'école, dont les règles de vie. Des outils d'apprentissage ont été ajoutés afin de soutenir les parents dans le suivi des leçons à la maison. Prenez le temps de le consulter avec votre enfant. Pour les élèves de la maternelle et du premier cycle, plusieurs de ces documents, réunis dans un cahier de route, vous seront envoyés à la maison considérant que vos enfants n'ont pas l'agenda entre les mains.

Communications école-maison – CLIC ÉCOLE

La communication entre l'école et la maison est primordiale. Nous avons déjà pris l'habitude de communiquer avec vous via votre courriel. Sachez que ce mode de fonctionnement sera de nouveau privilégié cette année. Il est donc très important de vérifier vos messages régulièrement.

Pour les parents qui n'ont pas de courriel, nous vous invitons à vous créer une adresse de messagerie afin de recevoir toutes les informations nécessaires.

Vous recevrez également un message concernant l'utilisation de **Cllic école**. C'est en effet la plateforme utilisée pour les communications, les résultats des élèves et, surtout, le dépôt des communications écrites et des **bulletins**. Ces derniers ne seront pas envoyés par courriel, mais bien déposés sur *Cllic école*.

Nous vous remercions de votre collaboration !

Service de garde

Si votre enfant n'est pas encore inscrit au service de garde et que vous prévoyez avoir besoin de ce service pendant l'année, il est important de l'inscrire avant le 30 septembre. Après cette date, la subvention pour les frais de garde provenant du MEQ ne sera plus disponible et nous ne pourrions accepter l'inscription (selon les places disponibles). Contactez sans tarder Mme Fabienne Grégoire au (418) 449-2591, poste 4414.

Absence de votre enfant

Si votre enfant doit s'absenter de l'école, vous avez la responsabilité d'aviser l'école en tout temps.

Nous vous demandons d'appeler avant 8h15 le matin et avant 13h00 l'après-midi en composant le **(418) 449-2591, poste 4444**.

Si vous oubliez de le faire, nous serons dans l'obligation de vous déranger à la maison ou au travail afin de s'assurer que votre enfant est en sécurité.

Si votre enfant fréquente le service de garde, vous devez également aviser les responsables en composant le **(418) 449-2591, poste 4414**.

Bonne année scolaire à tous!